

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/57

10 décembre 1996

(96-5221)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

LIECHTENSTEIN

Déclaration de S.E. M. Roland Marxer
Ambassadeur et représentant permanent
auprès de l'OMC à Genève

Au nom de M. Andrea Willi, Ministre des affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, qui regrette de ne pas pouvoir participer à cette première et historique Conférence ministérielle, je voudrais remercier très chaleureusement le Premier Ministre de Singapour, S.E. M. Goh Chok Tong, de l'organisation de cette conférence et de l'accueil chaleureux que nous avons reçu dans cette belle ville.

Je voudrais aussi dire que la délégation du Liechtenstein se félicite de l'excellent travail que le Directeur général de l'OMC, M. Renato Ruggiero, et les membres du Secrétariat ont accompli au cours de ces deux dernières années.

L'Organisation mondiale du commerce existe depuis deux ans et nous sommes heureux de constater que tous les accords sont opérationnels et que le mécanisme de règlement des différends fonctionne bien. Les résultats du Cycle d'Uruguay sont mis en oeuvre de manière assez efficace, mais nous ne devons pas oublier qu'il reste encore à faire dans ce domaine, pour qu'ils le soient pleinement et rigoureusement, et conformément au calendrier et aux modalités convenus.

Pour l'avenir, nous devons veiller à ce que les délais fixés dans les accords soient respectés dans chaque cas. Toutefois, une accélération des mesures de libéralisation du commerce appellerait la plus grande prudence si l'on veut que tous les Membres puissent respecter leurs engagements et conforter ainsi la crédibilité de l'Organisation mondiale du commerce à moyen et à long terme.

Conscient des avantages offerts par le système commercial institué dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, j'exprime l'espoir que ses règles seront respectées par tous les pays Membres aujourd'hui comme demain. Le Liechtenstein, qui est un petit pays, doit s'en remettre au respect du droit par tous les Etats Membres.

La délégation du Liechtenstein accueille favorablement les nouvelles initiatives, telles que le début d'une réflexion sur les liens entre commerce et investissement, les études dans le domaine du droit de la concurrence et surtout l'analyse de la simplification des procédures commerciales.

Le gouvernement du Liechtenstein soutient pleinement l'élaboration d'un accord multilatéral sur les principes liés à la transparence des pratiques en matière de passation des marchés publics, et je suis en mesure de vous annoncer que le Liechtenstein prépare actuellement son adhésion à l'Accord de l'OMC sur les marchés publics.

./.

Le lien entre le commerce et les normes sociales est une autre question qu'il faut, selon nous, examiner dans le contexte de l'interdépendance croissante de l'économie mondiale. La cohésion, la coopération et l'intégration au niveau international exigent une vision reprenant les valeurs sur lesquelles reposent nos sociétés, notamment l'engagement en faveur des droits de l'homme.

Seul un environnement sain nous permettra de récolter les fruits d'un système commercial ouvert. La délégation du Liechtenstein souhaite encourager le Comité du commerce et de l'environnement à poursuivre ses travaux.

Par leur adhésion à l'OMC, les Etats Membres se sont engagés à renforcer la coopération internationale. Celle-ci passe également par l'intégration au système multilatéral des pays les moins avancés, des pays en développement et des pays en transition. Tous les pays devraient s'efforcer d'accélérer la croissance des pays en développement, en particulier par des mesures visant non pas à créer, mais à supprimer les obstacles aux exportations de ces pays.